DÉLIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2026

Le 22 octobre 2026 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Romain BERTRAND, Maire de Houilles.
(Convocation et affichage effectués le 16 octobre 2026)

PRÉSENTS :

M. BERTRAND Romain, M^me^ DUARTE Margarida, M. LAMBART Thierry, M^me^ GIROUD-COLLET Jennifer, M. CADIOU Patrick, M^me^ BALLY Estelle, M. FERRAND Jean-Marie, M^me^ COURTET Jennifer, M. GOUT Christophe, M^me^ JUNIUS Céline, M. BRAND Stéphane, M^me^ CHARLOT Floriane, M. COSTA Constantino, M. HÉBERT Charles, M. PREVEAUX Christophe, M. RAUNER Adam, M^me^ SINACOLA Agnès, M^me^ GOMMÉ Stéphanie, M^me^ ZAHZOUH Lauryn, M^me^ COLOMBANI Florence , M^me^ PILLON Emilie, M. PAYARD Jean-Claude, M^me^ BA Charlotte, M. CABROL Christophe, M. BOULILA Frédéric, M. CHAMBON Julien, M. HAUDRECHY Christophe, M^me^ GIROUX Dalila, M. MIQUEL Pierre, M^me^ ODINOT Janick, M^me^ GONÇALVES Sylvie, M. MAGA Sylvère, M^me^ BELALA Monika, M^me^ RUSTIN Nathalie, M. MOURTOUX Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^me^ PELLAUMAIL Isabelle — par M^me^ BALLY Estelle
- M. CARMIER Patrick — par M. BRAND Stéphane
- M. RIBEIRO José — par M. FERRAND Jean-Marie
- M^me^ HERVOCHON Valérie — par M^me^ GIROUD-COLLET Jennifer

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- **M^me^ COLOMBANI Florence** a été désignée pour remplir ces fonctions.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

DCM n°26/090 – DIRECTION DES FINANCES - Présentation de l'avis n°A-32 de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France relatif à la situation budgétaire de la commune – Information
Prend acte.

DCM n°26/091 – DIRECTION DES FINANCES – Décision Modificative n°1 – Exercice 2026 - Budget Ville
Adoptée à la majorité des votants (29 voix pour du groupe Tous Ensemble pour Houilles, 2 voix contre du groupe Mieux Vivre À Houilles, et 8 abstentions dont 7 du groupe Houilles La Ville que J'Aime et 1 du groupe Oxygène pour Houilles).

La séance est levée le 23 octobre 2026 à 00h02

Le Maire

MAIRIE DE HOUILLES (Yvelines) 23

Romain BERTRAND